



TILLOY
les Mofflaines

www.tilloylesmofflaines.fr

Le Bulletin d'Info!

Un village aux portes de la ville - **JUILLET 2017**

EDITO

J'ai le plaisir de vous retrouver autour de ce bulletin municipal réalisé par la commission municipale que je remercie.

Au moment où je rédige cet éditto, la France vient d'élire un nouveau président de la république, Monsieur Emmanuel Macron, et vient de renouveler son assemblée nationale.

Les défis à relever sont considérables tant les Français ont montré la diversité de leurs attentes. Une lourde tâche attend notre futur gouvernement. Il devra notamment s'attacher à réaffirmer l'unité nationale mais il devra aussi être le rassembleur qui redonnera fierté dynamisme et espoir. Souhaitons lui toute la réussite pour notre pays.

A Tilloy, ça bouge, nous sommes à mi mandat et chacun a du recevoir le livret des projets que nous avons effectués depuis ces trois dernières années.

Vous avez pu noter les nombreuses réalisations que nous avons mis en œuvre et les perspectives pour les années à venir.

Comme vous avez pu le voir, vos élus mettent tout en œuvre pour que notre village soit des plus attractifs pour tous, ils mettent tout en œuvre pour le mieux vivre ensemble.

Cette année sera une année de transition pour notre école. Au regard du programme présidentiel, nous avons interrogé les familles à propos du maintien des nouvelles activités péri scolaires. Celle-ci se sont prononcées pour un retour de la semaine de quatre jours. Aussi et en accord avec le conseil d'école, j'ai sollicité en ce sens Monsieur le Directeur des services académiques.

Comme chacun a pu le remarquer, les chantiers importants avancent à bon rythme c'est ce que vous pourrez découvrir au travers de cette édition.

Enfin, et comme à pareille époque, j'ai sollicité les associations pour qu'elles vous fassent part de leur dynamisme et de leur réalisation.

J'espère vous voir nombreux à l'occasion des festivités de la fête nationale et vous souhaite de bonnes vacances.



Le Maire,
Didier Michel

Les travaux du manoir pratiquement terminés...



Après plus de six mois de travaux, le manoir de Tilloy-les-Mofflaines peut de nouveau accueillir des événements !

En 2015, il a fallu tout d'abord détruire la mэрule qui avait rongé les planchers et s'était incrusté dans les murs. L'entreprise a injecté environ 600 litres de produit pour la détruire après avoir mis à nus les murs.

Il a fallu ensuite pour consolider la charpente, réparer la toiture, refaire l'isolation, aménager la sécurité incendie et rendre accessible aux personnes à mobilité réduite le bâtiment de 600m².

Au premier étage, le manoir dispose de deux salles d'une superficie respective de 70m² et 32m². Dès qu'elles seront aménagées en terme de mobilier, elles auront vocation à accueillir des séminaires ou réunions d'entreprise avec connexion internet. La plus grande d'entre elle servira comme par le passé de salle de mariage.



Au rez-de-chaussée on trouve toujours deux salles de réception, Une cuisine modernisée permettra aux locataires de choisir le traiteur de leur choix. Votre conseil municipal souhaite valoriser le plus possible ce lieu atypique.

Le dernier étage sera aménagé en 2018 voir 2019 et hébergera une ludothèque. Elle permettra d'accueillir le relais des assistantes maternelles, servir de lieu de rencontre pour les futurs habitants du béguinage. La ludothèque pourrait être mutualisée avec les communes environnantes.

La commune a consacré un budget de 770 000 € Elle a reçu le soutien du fonds de concours de la Communauté Urbaine d'Arras pour 68 000€, ainsi que du Conseil Départemental pour 20.000€ , du fonds de soutien à l'investissement local pour 181.000€ et de la réserve parlementaire pour 7700€.

Vous pourrez venir le découvrir en septembre 2017 à l'occasion de la ducasse.

LE JUMP CLUB LAISSE LA PLACE AU FUTUR PROJET DE CONSTRUCTION



Trois mois, c'est le temps que s'était donné l'établissement public foncier pour remettre en état le terrain et les clôtures mitoyennes du site de l'ancien centre équestre. C'est chose faite.

Le bailleur social a déposé son permis de construire et les logements devraient être livrés dans le courant du premier semestre 2019.

En attendant, il sera nécessaire de construire le projet de vie social du futur béguinage. Une première réunion s'est tenue à laquelle participaient les demandeurs, le bailleur social, le département, des membres du conseil municipal et des habitants intéressés par ce projet.

Affaire à suivre.....



Inauguration du stade de football

**LE SAMEDI 29 AVRIL 2017,
LA MUNICIPALITÉ ET LE TILLOY FC
ORGANISAIENT L'INAUGURATION
ET LA NOMINATION DU STADE
JEAN FRANÇOIS BEAUMONT.**



Jean François fut le fondateur du TFC, président de 1980 à 2006 puis président d'honneur de 2006 à 2016.

Homme très proche de son club et de la vie associative communale.

Près de 300 personnes (famille, amis sportifs et politique) étaient présentes autour de Marie Georges son épouse, Magali, Romain et Peggy ses enfants et leurs enfants.

Après les discours de Jacques Devienne Président du Tilloy FC, de Didier Michel, Maire de la Commune, de Marie Georges Beaumont et de Jean Louis Cottigny Vice Président du Conseil Départemental, la plaque inaugurale apposée à l'entrée des locaux a été dévoilée.

Le pot de l'amitié s'ensuivit à la Salle de Tennis de Table



Commémorations de la bataille d'ARRAS

Le Dimanche 9 avril 2017, nous commémorons les 100 ans du lancement de la Bataille d'Arras, considérée comme la plus grande attaque surprise de la Première Guerre Mondiale.

A ce titre, après une rencontre avec les anciens combattants, les Gardes de Lorette, les membres de la Paroisse, Mr l'Abbé Berthe, les représentants de l'harmonie « L'Agnézienne », l'historienne Madame PELLETIER, nous organisons les commémorations au sein de notre village, qui fut extrêmement touché et affecté par cette bataille d'ARRAS.

Nous avons pu nous recueillir de façon religieuse lors de la messe célébrée par Monsieur l'Abbé BERTHE au sein de l'église de notre village.



Nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts : Lecture et chant de la Marseillaise par les enfants de l'école Prévert Talbot accompagnés de l'harmonie « L'Agnézienne », et dépôt d'une couronne de coquelicots confectionnée par les enfants lors des Temps d'Activités Péri-scolaires.



Après un cortège des autorités invitées défilants dans notre commune, nous avons rejoint le cimetière britannique afin de s'y recueillir, de rendre hommage aux soldats morts au front.

Le chant de l'hymne anglais a été entonné par les enfants.

Encore merci aux enfants, instituteurs et encadrants des T.A.P.

Nous avons pu observer deux temps forts suite aux déplacements d'une famille britannique et australienne.

Un pot de l'amitié a ensuite été partagé en la salle polyvalente du village.



FORUM BULLE D'AIR

Le forum bulle d'air a réuni 450 enfants le 16 juin à la salle polyvalente. Les enfants des classes du CM1 et CM2 ont travaillé quelques semaines en amont de ce forum et ont pu ce jour là présenter leurs travaux ; Il étaient rejoints pour cela par ceux de l'école Pierre Curie et Lafontaine d'Arras.

L'idée est de faire passer des messages simples auprès des enfants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs auprès de leur parents.

Le forum accueillait des professionnels qui ont sensibilisé les enfants qui ont pu évaluer leurs connaissances.

Ainsi, ils auront pu notamment expliquer à leur parents qu'il vaut mieux rentrer la voiture au garage en marche avant.



Cap sur l'Espoir !

DEPUIS FÉVRIER 2005, L'ASSOCIATION CAP SUR L'ESPOIR VIENT EN AIDE AUX PERSONNES PORTEURS DE HANDICAP. ELLE PEUT LEUR APPORTER UNE AIDE MORALE, ADMINISTRATIVE OU FINANCIÈRE.

Ses ressources proviennent :

- Principalement de la récupération de papier. Une permanence est tenue le 1er et le 3ème samedi de chaque mois de 10 à 12 heures rue de Wancourt. En y participant, vous contribuez également au bien être de la planète puisque le papier récupéré est recyclé.
- Notre association est reconnue d'intérêt public, vous pouvez bénéficier d'un abattement de 66% sur vos impôts alors n'hésitez pas à nous faire un don (un reçu fiscal vous sera délivré)
- La randonnée du printemps le 19 mai 2017 a été une réussite, les randonneurs ont apprécié la sortie et la collation au retour
- Merci pour votre accueil lors de notre vente de brioches pour la fête des mères.

Notre prochaine manifestation :

- une journée sportive le 27/08/2017 à Avesnes le Comte (Cyclo - VTT - Randonnée)

Pour l'année 2016 :

Nous avons aidé 13 familles pour un montant de 20 664,68 €

Merci pour votre participation auprès de notre association



ASSOCIATION CAP SUR L'ESPOIR

126 avenue Charles de Gaulle
62217 TILLOY LES MOFFLAINES
Tél : 03.21.73.10.26
www.capsurlespoir.fr
[cap.espoir.1@facebook.com](https://www.facebook.com/cap.espoir.1)

Les Activités des clubs de l'A.L.T

DANSE ET ZUMBA : « LES 5 ELEMENTS »

Emmenée par Mélanie et Sandra, la troupe de danse accompagnée de membres de la zumba ont présenté leur gala devant une salle captivée par un spectacle d'une grande qualité . Un grand bravo. On se souviendra encore longtemps de gala qui a ravi un public fort nombreux

**Pour la nouvelle saison , pour les inscriptions et tout renseignement :
06 76 66 07 77**

TENNIS : LE TOURNOI DE DOUBLES QU'ANIME DAMIEN SE TERMINENT LE 17 JUIN

Le tournoi des jeunes encadré par Anne est en cours . Les récompenses et les coupes seront remises le 17 juin après la finale de doubles. Soulignons la bonne performance en FFT des 15/16 ans, la première place de 11/12 en Ufolep et les bons résultats des moins de 10

**Pour la rentrée prochaine, et tout renseignement :
06 76 66 07 7**

PETANQUE :

Le concours traditionnel du printemps s'est déroulé dans une très bonne ambiance dans le parc du manoir.

Les prochains concours ouverts à tous :

Dimanche 20 août, et le Dimanche 24 septembre pendant la ducasse

ESPACE REMISE EN FORME :

Nous rappelons que la salle reste ouverte pendant les vacances d'été, le lundi, mercredi, vendredi. Vous serez accueillis par les responsables : Bruno, Patrick, Jacques ou Reynald

**Pour tout renseignement et l'inscription pour la prochaine saison :
06 76 66 07 77**

YOGA JEUNES, FITNESS ADULTES, PILATES

Pour garder la forme et apprendre la maîtrise de soi

Les cours conduits par notre professeur se terminent fin juin et reprendront à la rentrée de septembre. N'hésitez pas à venir essayer.

Tél : 06 76 66 07 77 ou s'adresser à Jean Bernard Dhénin



LA CONFRÉRIE SAINT ELOI

DANS LE SOUCI DE FAIRE PERDURER LA TRADITION, DEPUIS PLUS DE 70 ANS , LA CONFRÉRIE DE SAINT ELOI ORGANISE CHAQUE ANNÉE UNE TOMBOLA DONT LES BÉNÉFICES SONT REVERSÉS LE JOUR MÊME À DES ASSOCIATIONS LIÉES À L'ENFANCE, LA PAUVRETÉ, LE HANDICAP .

La confrérie de Saint Eloi aurait été fondée en 1434.

Nous avons des traces écrites de La confrérie de Saint Eloi depuis 1948.

Afin d'entretenir la tradition et de faire perdurer des valeurs qui nous sont chères telles que la solidarité, l'entraide, l'altruisme ...

Des chefs d'entreprise de la Métallurgie (Saint Eloi est le saint Patron) dont nous faisons partie organisent une tombola annuelle pour laquelle nous sollicitons nos fournisseurs, clients et différents partenaires en dons numéraire ou en lots.

Les bénéfices sont intégralement reversés le jour même au profit d'œuvres caritatives, d'associations de l'Arrageois ou régionales telles que L'APEI d'Arras, Le Secours Catholique, Cap sur l'espoir, la maison de l'enfant du père Halluin et Le Noel heureux avec eux de la Voix du Nord.

Une messe est organisée à l'église de Tilloy en l'honneur du saint patron de la métallurgie Saint Eloi.



**A L'ISSU UNE TOMBOLA OUVERTE À TOUS EST ORGANISÉE VERS 12H00-12H30
À LA SALLE DES FÊTES DE TILLOY CETTE ANNÉE ELLE AURA LIEU LE 4 DÉCEMBRE 2017.**



Des enveloppes sont proposées au participant au prix de 2 euros.
Chaque année, la tombola est dotée de nombreux lots d'une valeur totale de plus de 6 000 euros. L'an dernier, nous avons dépassé nos espérances et avons vendu 2000 enveloppes.

**Son président,
Alain Hecquet**





LE JAVELOT CLUB TILLOY SE PORTE BIEN !

Avec son effectif de 21 licenciés très 'homogène' :

Femmes/Hommes, Tilloysien(ne)s/Non Tilloysien(ne)s, Compétiteur(trice)s/
Loisirs,jeunes/ moins jeunes (de 9 à 84 ans)

les entraînements qui se déroulent les Mardi et Vendredi de 17h 30 à 20h00
au Javelodrome situé au Complexe Sportif Route de Neuville se déroulent toujours
dans une superbe ambiance.

Ces entraînements permettent à chacun de progresser dans ce sport qui demande
beaucoup de concentration et maîtrise de soi.

LES RENCONTRES (COMPÉTITION ET LOISIR) :

Pour cette saison 2017 le J.C.T. est bien heureux de voir ses nouveaux licenciés, déjà, parmi les lauréats de divers concours de club et pour certains lors de compétitions fédérales.

Le comportement des jeunes JCT est très satisfaisant. Le résultat de leur participation au Championnat de France ce 25 juin 2017 à Liévin, sera connu après rédaction de cet article.

Quant aux licenciés Loisirs JCT, la rencontre organisée ce 24 juin à ARRAS où 'Compétiteurs' et 'Loisirs' de chaque club de l'Arrageois s'affrontent sportivement, est très attendue !!

Pour la Coupe de France 'Triplettes' du 25 Sept. 2017 à Liévin, 2 triplettes JCT attendent le résultat des qualifications qui ont eu lieu au mois de Juin.

AVENIR DU SPORT DU JAVELOT TIR SUR CIBLE :

Parmi les diverses actions JCT, certaines sont menées en direction des jeunes :

- Journée de perfectionnements à Fruges (aux vacances scolaires) pour les jeunes JCT.
- Accueil du 'Raid Départemental des Collèges' ces 7 et 8 Juin au Javelodrome.





NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- Les membres du JCT seront présents lors des manifestations du 14 Juillet au Manoir de Tilloy.
- Notre concours annuel JCT les 25, 26 et 27 août 2017 au javelodrome.
- Probablement le 17 septembre 2017 au javelodrome, pour le Championnat Départemental 'Féminines' (en cours de préparation).
- N'hésitez pas à venir découvrir le Sport du Javelot lors de nos entraînements et/ou nos prochains rendez-vous.

SPORTIVEMENT, Le Président et Les Membres



Tennis de table

Le 10 Juin 2017 AU COMPLEXE SPORTIF ROUTE DE NEUVILLE, s'est déroulée notre assemblée générale 2016-2017, en présence de nombreux joueurs et joueuses.

Merci à Monsieur le Maire pour sa présence,

Cette saison, a une fois encore été marquée par de très bons résultats dans l'ensemble, avec aucune descente et une montée de D3 en D2 **pour l'équipe 5, lancée en janvier 2017, En première phase, les équipes 2 et 4 étaient respectivement montées de R3 en R2 et de D1 en R4. Bons débuts également l'équipe jeune,**

Les préparatifs pour la saison 2017-2018 sont déjà amorcés, l'ambition est de rester au moins dans la même dynamique, le Club a pour l'instant réussi un excellent parcours en ayant des équipes à tous les étages de la Régional, grâce à l'investissement de tous,

Le nouveau Président présente son bureau, remercie Mr le Maire pour son accompagnement, ainsi que l'ensemble des joueurs et joueuses,

Monsieur le Maire remercie l'ancien Président et souhaite une pleine réussite à l'équipe nouvellement élue à l'unanimité,

Les entraînements reprendront courant août 2017 et la saison 2017-2018 devrait commencer mi-septembre dans les divers championnats. **L'entraînement des jeunes reprendra le mercredi 06 septembre à 16h.**

La section tennis de table souhaite d'excellentes vacances à l'ensemble des Tilloysiennes et Tilloysiens,

Le Président Gilbert Hanot présente sa démission en expliquant des contraintes professionnelles principalement.

Le bureau a été élu à l'unanimité, Jocelyn Houque devient le nouveau Président du club, il sera accompagné dans son bureau de Simon Pannequin, Alexandre Estain et Didier Denis,

Le Président remercie tous les joueurs et les membres du bureau pour le travail formidable accompli depuis trois saisons et souhaite une excellente continuation.

PARCOURS BIODIVERSITÉ !

Mais pourquoi installer un parcours biodiversité ?

Ce parcours s'intègre dans le projet de l'équipe municipale qui consiste à VALORISER LE PARC DU MANOIR. En partenariat avec l'université d'Artois (Licence pro Aménagement Paysager) et avec Mr Laurent RAISON (photographe animalier de Tilloy les Mofflaines), nous avons souhaité par la mise en place de ce parcours sensibiliser les usagers du parc sur sa richesse écologique.

Mr Laurent RAISON a fourni et autorisé la publication de ses clichés qui ont tous été pris sur notre commune. Ces photographies sont saisissantes et ne peuvent que sensibiliser à la diversité de la faune sauvage présente dans ce parc....

Les étudiants de l'université ont répertorié plus de trente espèces d'oiseaux, et plus d'une dizaine de mammifères. Cet inventaire faunistique a été qualifié par les étudiants de « prestige naturel ».

Nous espérons que chacun prendra conscience de la chance que nous avons d'avoir un parc aussi riche au cœur de notre commune. Et pourtant, il est regrettable qu'un panneau d'affichage a déjà été arraché.....



© Laurent Raison



© Laurent Raison

LA FORMATION EST TOUJOURS DE MISE AU SEIN DU TILLOY FC

À l'image des équipes U11 et U13 qui étaient qualifiées chacun de leur côté aux finales de Coupe d'Artois le 27 Mai dernier.

Les U11 se déplaçaient à Lillers pour le plateau final avec l'objectif de bien figurer.

Mission accomplie avec une première place en phase de poule avec 2 victoires face à Noeux et Auchel Pogon puis un match nul face à Aire sur la Lys. Malheureusement défaite en demi-finale contre le CS AVION.

LE FC TILLOY SE CLASSE DONC DANS LES 4 MEILLEURES ÉQUIPES DE CETTE ÉDITION 2017 de la Coupe d'Artois, derrière 3 grands noms du football régional : Arras FA, CS Avion et le RC Lens.

Cela fut une très belle expérience et un très bon apprentissage pour les enfants comme pour leur coach.

Quant aux U13 du TFC, ils se déplaçaient à St Laurent Blangy,

Ils se qualifièrent également en demi-finale après avoir battu en phase de poule les clubs de Bruay et Divion et un match nul contre Ecourt. Après avoir perdu en demi-finale contre Diana Liévin, ils terminèrent à la 3ème place de cette Coupe d'Artois avec le meilleur résultat de jonglage.



(en bas de gauche à droite) Alexy CATTY, Sacha BRIAND, Simon AVRONSART, Léo COLAERT, Anthime DEREBREU, Edouard BULTE.

(en haut de gauche à droite) Jonathan COLAERT éducateur adjoint, Dimitry MALVOISIN, Lenny ISAMBOURG, Rayan CAFFIN, Mathéo POUCHAIN, Siyyam DJIBRIL, Alexandre DOURLENS, Olivier DOURLENS éducateur principal.

TILLOY SPORT ACTIVITES



L'année sportive de l'association **TILLOY SPORT ACTIVITES** s'est terminée par une journée à la mer à laquelle était conviée tous les adhérents et leurs conjoints. Cette sortie a été clôturée par une visite du musée de l'abeille à BOUIN-PLUMOISON.

LE 4 SEPTEMBRE, REPRISE DE TOUS LES COURS.

2 nouvelles activités vous seront proposées (une information sera diffusée prochainement).

Une date à retenir : 1er octobre 2017 : Brocante.



INFOS PRATIQUES



Des aides financières pour améliorer le confort thermique de votre logement !

Vous êtes propriétaire de votre habitation et vous envisagez des travaux d'amélioration énergétique ? la Communauté Urbaine d'Arras peut vous accompagner dans votre projet !

POURQUOI RÉNOVER ?

Pour alléger ses factures d'énergie... Rénover son habitat, c'est faire un geste pour son porte-monnaie. Les travaux de rénovation permettent de baisser de manière importante la consommation d'énergie et réaliser de véritables économies sur vos factures !

Pour plus de confort... Car rénover son habitat, c'est aussi diminuer les pertes de chaleur de votre habitation, permettre un espace de vie plus sain, et assurer votre bien être au quotidien

Pour en savoir plus, contactez la Communauté Urbaine d'Arras au : 03 21 21 88 98 / habitat@cu-arras.org

APE

CETTE ANNÉE ENCORE LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ONT MENÉ DE MULTIPLES ACTIONS AFIN DE FINANCER DE L'ÉQUIPEMENT, DES SORTIES POUR NOS ENFANTS.

NOS ACTIONS :

- Ventes de viennoiseries,
- Vente de calendriers,
- Vente de cartes de Sainte Catherine et Saint Nicolas,
- Vente de tabliers,
- Soirée poulet-frites,
- Bourse aux jouets.

NOS PARTICIPATIONS :

- Achat d'équipements pour les élèves du CM2 afin de profiter un maximum de leur classe de neige,
- Participation aux sorties scolaire,
- Financement pour partie de matériel informatique,
- Achat de livres.



Propriétaires, adaptez votre logement à la perte d'autonomie,

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS VOUS ACCOMPAGNE !

En France, plus de 2 millions de logements ne sont pas adaptés pour un maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras a mis en place une politique volontariste en faveur de l'adaptation des logements privés, alliant (sous conditions) des aides financières et un accompagnement technique des projets.

L'adaptation de son cadre de vie à la perte d'autonomie est aussi importante qu'un suivi médical régulier et qu'une bonne hygiène de vie. Se maintenir à domicile longtemps implique notamment de limiter la survenance d'accident, faciliter son quotidien et donc d'aménager ses espaces de vie à cette fin.

Favoriser la circulation, multiplier les points d'appui, aménager une douche ou un monte-escalier, choisir des sols non glissants sont autant d'aménagements assurant sécurité, confort et bien-être pour longtemps.

Pour en savoir plus, contactez la Communauté Urbaine d'Arras au : 03 21 21 88 98 / habitat@cu-arras.org



Drones : Réglementation en vigueur

DRONES CIRCULANT DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS D'AÉROMODÉLISME (DE LOISIR) :

Sauf autorisation ou accords particuliers, les drones de loisirs ne doivent pas évoluer au-dessus de l'espace public en agglomération. L'utilisation d'un drone de loisirs est autorisée dans les espaces privés en agglomération, sous réserve de l'accord du propriétaire des lieux, et de respecter une vitesse et une hauteur maximale adaptée à l'environnement immédiat (bâtiments, arbres...) permettant de limiter les risques en cas de perte de contrôle. Les drones ne doivent pas voler à proximité des aéroports ou encore de nuit (demande de dérogation possible auprès de la Préfecture). La prise de vues aériennes est possible au cours d'un vol dont l'objectif reste le loisir ou la compétition et lorsque les vues réalisées ne sont pas exploitées à titre commercial.

DRONES CIRCULANT DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES (PROFESSIONNELLES) :

Sur autorisation du Préfet, le drone peut évoluer au-dessus de l'espace public en agglomération à condition de respecter les exigences réglementaires : le drone évolue à une hauteur inférieure à 150 mètres au-dessus de la surface ou à 50 mètres au-dessus d'un obstacle artificiel de plus de 100 mètres de hauteur. L'exploitant d'un drone utilisé pour les activités particulières doit déclarer son activité à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), et renouveler sa déclaration à chaque modification de son activité et de manière systématique tous les 24 mois. Les exploitants réalisant des prises de vues aériennes doivent respecter les dispositions de l'article D 133-10 du code de l'aviation civile et de l'arrêté du 27 juillet 2005 portant application de cet article. La réglementation interdit notamment la prise de vue de certains sites sensibles et conditionne l'utilisation de tout appareil d'enregistrement d'images ou de données en dehors du spectre visible (thermographe, radar, etc.) à une autorisation préalable.

VIE PRIVÉE, CONFORMITÉ À LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » :

Les personnes présentes doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant.

Toute diffusion d'image permettant de reconnaître ou identifier des personnes (visages, plaques d'immatriculation...) doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé, et cette diffusion doit respecter les droits à l'image, à la vie privée et à la propriété privée des personnes.

INFOS PRATIQUES

Maintenir l'autonomie des seniors c'est possible avec AGIRabcd PAS-DE-CALAIS



POUR LES SENIORS qui ne peuvent plus conduire leur voiture provisoirement ou définitivement.

POUR ÉVITER L'ISOLEMENT, garder sa voiture sans la conduire, et réduire le risque d'accident.

UNE SOLUTION est APPORTÉE avec AGIRabcd qui s'engage à trouver un chauffeur pour assurer leurs transports.

AU PRÉALABLE

Le chauffeur aura été testé par une auto-école aux frais d'AGIRabcd Il fournira toutes les garanties (voir les conditions générales au verso)

LES CONDITIONS

Le chauffeur sélectionné sera rémunéré par le retraité au moyen de Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Le propriétaire de la voiture continue à entretenir sa voiture, à l'assurer et à fournir le carburant.



Allocation pour l'achat de fournitures scolaires

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'attribution d'une allocation pour l'achat de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2017/2018 aux familles demeurant à Tilloy-les-Mofflaines dont un ou plusieurs enfants fréquentent les établissements scolaires.

Cette allocation est fixée à :

- 50 € pour les élèves scolarisés au collège (de la 6ème à la 3ème) ;
- 60 € pour les élèves scolarisés dans un lycée d'études générales (de la seconde à la terminale) ;
- 85 € pour les élèves scolarisés dans un lycée d'études techniques (de la seconde à la terminale) ;
- 85 € pour les élèves scolarisés dans l'enseignement supérieur, c'est-à-dire au-delà du baccalauréat (université, ...).

Pour pouvoir en bénéficier, il convient de fournir un certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal, avant le 24 novembre 2017 au plus tard. Le mandat communal sera établi au nom des parents pour les enfants mineurs, dans le cas contraire au nom de l'élève.

Le timbre fiscal de 25 €, obligatoire pour renouveler sa carte d'identité en cas de perte ou de vol, peut être acheté en ligne.

EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE D'IDENTITÉ, LE DEMANDEUR DOIT ACHETER UN TIMBRE FISCAL DE 25 €. CE DERNIER EST DÉSORMAIS VENDU EN LIGNE SUR LE SITE TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR ET SUR CELUI DE L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS).

Pour mémoire : toutes les démarches nécessaires au renouvellement de la carte d'identité peuvent être effectuées sur internet. Pour cela, le demandeur doit créer un compte sur le site internet de l'ANTS et compléter le formulaire de pré-demande en ligne. Muni de son récapitulatif de pré-demande et des pièces justificatives, il suffit ensuite de se rendre au guichet de la mairie (Arras ou Saint-Laurent-Blangy). Une fois sur place, l'agent du service d'état-civil n'a plus qu'à vérifier l'exactitude des informations préalablement renseignées par le demandeur et à recueillir ses empreintes digitales.

TILLOY ANIMATION



CETTE ANNÉE, À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE D'ARRAS, NOTRE ASSOCIATION A PROPOSÉ LE 20 MAI DERNIER UN VOYAGE POUR DÉCOUVRIR OU POUR CERTAINS, REDÉCOUVRIR LES HAUTS LIEUX DE CETTE BATAILLE D'ARRAS.

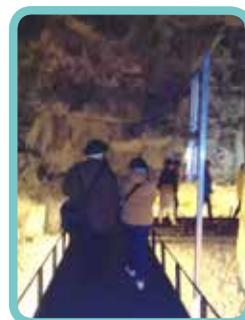
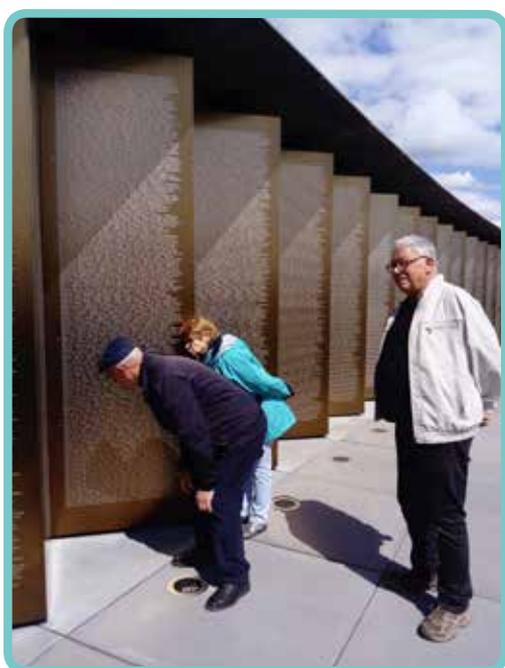
Pour débiter cette journée, après nous être équipés en conséquence, nous sommes descendus en petits groupes à 20 m sous terre pour nous plonger dans l'intimité des **Carrières Wellington**, un lieu chargé d'émotion.

Puis, nous nous sommes rendus à « **l'Estaminet de Lorette** » où l'ensemble de nos convives a pu apprécier un repas régional (ficelle picarde, coq à la bière).

Enfin, l'après midi a été consacré à la visite du site de la **Nécropole de Lorette** (Basilique, Tour lanterne, Anneau de la Mémoire) puis direction le **Mémorial Canadien de Vimy** pour terminer ce voyage de mémoire.

En résumé, grâce à une météo clémente, chacun a pu apprécier ces différents lieux de mémoires chargés d'émotion.

Nous vous attendons désormais pour notre prochaine manifestation, « **soirée dansante – Cochon grillé** » qui se déroulera le 8 juillet 2017 (réservation à partir de la 2e semaine de juin 2017).



★ RIVERSIDE ★ KAK 40 ★ ZEBATUCA
★ CIE ZOONE LIBRE ★ CIE DU DEUXIEME
★ LES SOEURS GOUDRON ★

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

FESTIMANOIR

TILLOY LES MOUFLAINES

GRATUIT

14h dans les rues Déambulation en Musique
15h dans le parc du Manoir Attractions & Spectacles